

SIVOM DU HAUT COMMINGES
17 avenue de Luchon
31210 GOURDAN POLIGNAN

N° 2024/35

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL INTERCOMMUNAL

2^{ème} réunion : le quorum n'ayant pas été atteint lors de la convocation pour le Comité Syndical du 26 Novembre 2024, le Comité Syndical a été convoqué une nouvelle fois.

Le Comité Syndical pouvait délibérer valablement à cette occasion sans condition de quorum.

OBJET : Budget AIDES A DOMICILE -Décision Modificative N°1

L'an deux mille vingt quatre

Le 10 Décembre

Le Comité Syndical, également convoqué, s'est tenu à la salle des fêtes de Seilhan sous la présidence de Monsieur Serge LARQUÉ.

Etaient présents :

M. MORA – Mme AUBAN - M. BERRE - M. CORTESOGNO – Mme STADERE – Mme EXPOSITO - M. HERVAS – M. COLLA - M. LARQUÉ Serge – M. BORDERE – M. CASTEX - M. LARQUÉ Alain – M. CARCY - Mme CASTEX Marie-Thérèse – M. SANS – M. BEYT – Mme FAURE – M. MINEC - M. RENAUD – M. BISTOLFI – M. GAMBONI - M. GARCIA - Mme VIGNEAUX – Mme NAIGEON – M. CHOLET – M. DENCAUSSE - Mme WINTERSTEIN – M. MARTINEZ – M. DESERT-LACAY – Mme ECHEVARNE – Mme TORRES – M. DOUSSINEAU - M. GRAND – Mme MARTIN Suzette – M. DEU – M. GHIONE - M. VERDIER – M. PICOT - M. CARRERA – M. BOUCHE – Mme FORTASSIN – M. SAVAZZI – M. DOUCET – M. BENVENITO - M. MIGLIAVACCA – M. BARON - Mme CARDAILLAC – Mme MARTIN Anne-Hélène – M. DUBOUX – M. LEQUIEN – Mme BARTHE-FORTASSIN – M. DURAN – M. CAMEL - Mme BACHY – M. PEREZ – Mme VIVES – Mme CUCULIERE – M. RIVIERE - M. PORTÉ

Procurations :

Mme CLEMENT Alexandra a donné procuration à M. Serge LARQUÉ
Mme Amandine GEVREY a donné procuration à M. Serge COLLA
M. Claude PUIGDELLOSAS a donné procuration à M. Didier BORDERES
M. Daniel SARRAUTE a donné procuration à M. Stéphane SANS
M. Jean-Paul SALVATICO a donné procuration à M. Fernand BEYT.
M. Henri THEBE a donné procuration à M. Dominique BERRE.
M. Jean SAINT-GERMES a donné procuration à M. Alain LARQUÉ
M. Alain AUGUSTE a donné procuration à M. Alain CORTESOGNO
Mme Marielle RUMEDE a donné procuration à M. Hervé MINEC
Mme Bénédicte GAYON a donné procuration à Mme Marie-Hélène TORRES
Mme Mélody LARQUE a donné procuration à Mme Anne-Marie ECHEVARNE
M. André SABADIE a donné procuration à Mme Denise VIGNEAUX
Mme Marie-Claire UCHAN a donnée procuration à M. Jean VERDIER
M. BARTHE-FORTASSIN a donné procuration à Mme Ginette BARTHE-FORTASSIN
M. Pascal LOUSTAU a donné procuration à M. Gérard CAMEL

Date de convocation : 06/12/2024

Monsieur SANS Stéphane a été élu secrétaire.

Monsieur le Président informe le Comité Syndical de la nécessité de prendre une décision modificative

Décision modificative n°1 du budget AIDES A DOMICILE : ci-annexée

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve à l'unanimité cette proposition et autorise le Président à signer tous les documents y afférents.

Vote : 74

Présents : 59

Pour : 74

Contre : 0

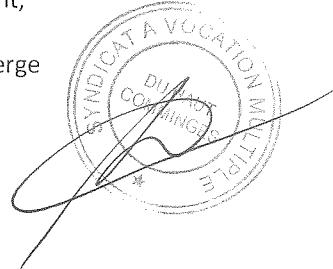
Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme

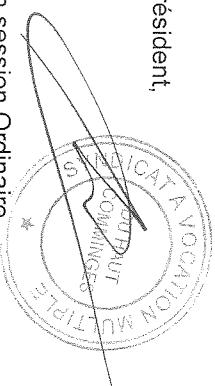
Le Président,

LARQUE Serge



310787270
Code FINESSSIVOM DU HT COMMINGES
AIDES À DOMICILEDM
AD
2024
ESMSPrésenté par le Président,
Gourdan-Polignan, le 10/12/2024.

Le Président,

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.
A Gourdan-Polignan, le 10/12/2024.

Les membres du Comité syndical

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice	: 158
Nombre de membres présents	: 59
Nombre de suffrages exprimés	: 74
VOTES	
Pour	: 74
Contre	: 0
Abstentions	: 0
Date de convocation : 06/12/2024	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Sous-préfecture, le 13/12/2024 et de la publication le 16/12/2024.
A Gourdan-Polignan le 10/12/2024.

310787270

SIVOM DU Ht COMMINGES

Code INSEE

AIDES À DOMICILE

DM n°1 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical

Décision Modificative n°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6251 : Voyages et déplacements	0,00 €	830,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6262 : Frais de télécommunication	0,00 €	3 316,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	0,00 €	4 146,00 €	0,00 €	0,00 €
D-678 : Autres charges exceptionnelles	4 146,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 016 : Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	4 146,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	4 146,00 €	4 146,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €